

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
concernant une demande de crédit d'investissement de Fr. 316'000.-
pour les travaux de remplacement de la conduite d'eau AIT CFF P+R
(branche sud).**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le mercredi 9 juin 2010 à 19h00 en salle de Conférence au SEY. Elle était composée de Madame et Messieurs Corinne Lachat, Bexhet Halimi, Guy Angéloz, Nunzio Indulsi, Luka Radic, Jean-Louis Vial, Dino Petit et du soussigné comme rapporteur. Madame Magrieta Donker était absente.

Pour compléter le préavis et répondre aux questions des commissaires, Monsieur le Municipal Cédric Pillonel et Monsieur Eric Guillaume, responsable Eau et Gaz au SEY étaient présents.

Cela fait 150 ans que les CFF occupent cette parcelle et entretiennent le réseau d'eau qui la traverse. Ils ont pris connaissance de la loi sur la distribution de l'eau qui spécifie que l'alimentation est sous la responsabilité du distributeur, jusqu'à l'alimentation des bornes hydrantes.

Leur demande pour l'entretien de la conduite d'eau AIT CFF P+R est donc logique, car de nombreuses hydrantes se situent sur cette parcelle.

Cette conduite est indispensable pour la défense incendie. Le choix du matériau en polyéthylène est tout à fait adéquat.

Pour déterminer le partage des coûts des autres conduites du site des CFF, des négociations sont en cours.

Conclusion :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, c'est à l'unanimité des membres présents que la commission vous recommande d'accepter les articles 1, 2 et 3 du présent préavis.

Le rapporteur :
Jean-David Chapuis